

ÉDITORIAL

La question de l'évaluation est une question centrale pour les enseignants et pour leurs élèves : rien de surprenant donc qu'elle ait à de nombreuses reprises donné lieu à un numéro de *Recherches*, qu'il se soit agi de s'intéresser plus particulièrement aux modalités d'évaluation des objets scolaires (n° 6, *Évaluer*, 1987), de questionner l'évaluation à l'aune des apprentissages (n° 21, *Pratiques d'évaluation*, 1994), de l'interroger au regard des prescriptions institutionnelles (n° 38, *Évaluations et examens*, 2003) ou plus largement de contribuer encore à une approche critique de ces prescriptions et des instruments d'évaluation (n° 63, *L'évaluation*, 2015). Ce numéro prolonge ces réflexions mais en faisant un pas de côté puisqu'il s'agit de réfléchir ici sur les *annotations*¹, qui sont le plus souvent motivées par des besoins d'évaluation, mais qui ne peuvent s'y réduire.

L'apparente simplicité du terme « annoter » ne doit cependant pas faire illusion : de même qu'évaluer, annoter est avant tout une pratique polymorphe, ce dont témoigne bien la diversité des articles du numéro, qui se penchent tout autant sur les annotations en marge des copies que sur des formes moins canoniques d'annotation (post-its, feuilles volantes et appels de notes, fiches diverses de couleurs tout aussi diverses, etc.), ou qui interrogent

1. La thématique du numéro nous a été proposée par Olivia Lewi et Blandine Longhi, qui ont organisé le mercredi 8 juin 2022 à l'Inspé de Paris une journée d'étude intitulée « Annoter des textes d'élèves : une compétence professionnelle à construire », et dont plusieurs des communications alimentent ce numéro de *Recherches*. Qu'elles en soient ici chaleureusement remerciées !

la proximité et les écarts de la notion d'annotation avec d'autres notions, notamment celle de « trace »². Certaines annotations peuvent d'ailleurs prendre la forme de consignes d'écriture pour accompagner la réécriture, rejoignant ainsi des problématiques liées au brouillon, aux écrits intermédiaires³ ou à la préparation de l'écriture⁴. Comme l'écrivait Jean-François Halté en 1984 dans un article fondateur⁵ (et cité d'ailleurs à plusieurs reprises dans ce numéro), l'annotation est orientée vers l'avenir, et constitue l'une des bases du dialogue pédagogique.

C'est sans doute ce qui explique que la plupart des contributions à ce numéro envisagent l'annotation du côté de l'enseignant·e, dont c'est l'un des gestes professionnels les plus complexes : on annote à la fois (ou tour à tour) pour diagnostiquer, pour constater ou pour évaluer dans une logique plus formative. Dans tous les cas, il s'agit d'interroger non seulement la forme même – et le support – de ces annotations, mais surtout le sens qu'on leur donne ainsi que leurs destinataires. Si les annotations s'adressent le plus souvent aux élèves, elles peuvent avoir comme destinataires les parents, mais aussi les collègues, la hiérarchie – quand elles ne sont pas simplement destinées à soi-même, l'annotation pouvant avoir comme fonction principale ou secondaire de se concentrer sur la copie, d'aider à se repérer dans le texte de l'élève et à se l'approprier.

Annoter questionne ainsi l'activité de l'enseignant·e tout autant que ses objectifs disciplinaires et son efficacité, puisque cela nécessite sans cesse de vérifier l'utilité même des annotations, de se demander ce que les élèves peuvent en faire, de s'attacher à créer des liens entre enseignant·e·s et apprenant·e·s autour d'elles, bref d'en faire un levier possible pour les apprentissages. Apprendre à annoter revêt donc un enjeu crucial en formation des enseignant·e·s, mais peut aussi être en soi un objet de travail avec les élèves, autour de fiches d'évaluation voire de dispositifs d'écritures d'annotations.

Car les annotations ne sont jamais des écrits anodins, tant elles peuvent cristalliser de crispations (annoter ou pas en rouge ?), de représentations plus ou moins conscientes (salit-on une copie/un ouvrage en l'annotant ?) ou d'affects contradictoires (est-ce respecter le texte de l'élève que de l'annoter ?

2. Sur ce sujet, voir aussi *Recherches* n° 41, *Traces*, 2004.

3. Voir le numéro 55 de *Recherches* (2011), *Brouillons*, et notamment l'article de J.-C. Chabanne, « Les "écrits intermédiaires" au-delà du brouillon », p. 7-20.

4. Kervyn B. (2021), « La préparation de l'écriture : vers un concept didactique à forte pertinence », *Pratiques* n° 189-190. En ligne : <https://doi.org/10.4000/pratiques.10259>

5. Halté J.-F. (1984), « L'annotation des copies, variété ou base du dialogue pédagogique », *Pratiques* n° 44, p. 61-69.

est-ce respecter son travail que de ne pas l'annoter ?). Sans doute là comme ailleurs, tout est-il affaire de contrat pédagogique et didactique, de dialogue dans la classe, de confiance tout autant que de « posture » d'annotation⁶, avec comme seule boussole pour l'enseignant·e celle des objectifs d'apprentissage de ses élèves ou de ses étudiant·e·s.

On pourra regretter l'absence d'articles portant sur des annotations orales, comme l'expérimentent déjà certain·e·s enseignant·e·s⁷, ou sur les annotations de certains écrits postbac (notamment les mémoires), qui posent la question des frontières entre annotation et coécriture. Mais de l'élémentaire à l'université, cette nouvelle livraison de *Recherches* veut interroger l'annotation dans sa double fonction d'objet ou d'outil disciplinaire : qu'il s'agisse de travailler *avec* ou *sur* les annotations, l'essentiel est bien de mettre au centre l'idée de la progression toujours possible de l'élève, à rebours d'une conception figée et pessimiste de certaines évaluations institutionnelles qui tendent à réduire l'évaluation à sa « mesure » quand elle est également et intrinsèquement « message »⁸ et dialogue.

-
6. Pilorgé J.-L. (2010) « Un lieu de tension entre posture de lecteur et posture de correcteur : les traces des enseignants de français sur les copies des élèves », *Pratiques* n° 145-146, p. 85-103. En ligne : <https://doi.org/10.4000/pratiques.1513>
 7. Voir par exemple <https://lettres.ac-creteil.fr/spip.php?article2063>
 8. Delcambre I. (1994), « La note : mesure ou message ? », *Recherches* n° 21, *Pratiques d'évaluation*, p. 17-23.